

Les fontaines de protection de la cité de Lamastre

Pays de Lamastre

Crédit : Fontaine de protection (@S.Laurent)



Jadis, un Compagnon du Devoir Tailleur de pierre, voulant concrétiser un symbole de protection de la Cité, érigea sur les fontaines situées dans le pourtour de Lamastre des statues représentant un chien.

Infos pratiques

Catégorie : Patrimoine culturel

Description

De ces représentations zoomorphes placées le long des voies qui convergent sur le bourg. Une subsiste, déjà marquée par le temps, 2 kilomètres avant Le Crestet.

La seconde, rénoverée, est à mi-chemin entre Lamastre et Saint-Barthélemy-Grozon.

Il fut un temps où en tout on comptait 4 de ces fontaines.

Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année tous les jours.

Accès:

2 kilomètres avant le village du Crestet et à mi-chemin entre Lamastre et Saint-Barthélemy-Grozon.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays de Lamastre le 07/08/2026

Contact

Place de la République

07270 Lamastre

Tél. 04 75 06 41 92

mairie@lamastre.fr

<http://www.lamastre.fr>